



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 89474

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la vente, par la SNCF, des gares sur la ligne des Coquetiers, située sur le tracé Bondy - Sevrans (Seine-Saint-Denis). En effet, cette ancienne ligne SNCF, qui fait actuellement l'objet d'un réaménagement par un projet de tram-train, présente sur son tracé l'implantation de plusieurs gares existantes par le passé sur cette zone limitrophe des anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise. Ces gares sont actuellement menacées de destruction, si elles n'étaient pas rachetées par les villes concernées de Villemomble, des Pavillons-sous-Bois et de Livry-Gargan. Cette situation suscite une émotion assez légitime parmi les habitants, voisins de ces gares, qui réclament une intervention rapide et efficace des pouvoirs publics, notamment de la SNCF, du ministère des transports, et de celui de la culture, pour qu'une solution puisse être trouvée afin de sauvegarder ces bâtiments populaires et historiques auxquels les villes concernées restent très attachées. Il lui demande quelle action commune et interministérielle il compte mener avec son collègue chargé de la culture, en liaison avec le président de la SNCF, pour trouver une solution sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89474

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 3002